

Biographie



Sarah USUNIER

susunier@racine.eu
T. +33 (0)1 44 82 43 00
F. +33 (0)1 44 82 43 43

Barreau de Paris (2003)
Associée du cabinet Racine
depuis 2015

DROIT SOCIAL

Sarah dispose d'une expérience de près de 15 ans en droit social et intervient tant en conseil qu'en contentieux sur l'ensemble des problématiques de droit social pour le compte d'entreprises françaises et internationales de différents secteurs d'activités et notamment des télécommunications, de l'agroalimentaire ou encore des services.

Elle développe, avec le département Restructuring, une pratique reconnue de conseil dans le domaine de la prévention et du traitement des entreprises en difficulté (sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire).

DOMAINES D'INTERVENTION

- Gestion des réorganisations, cessions ou reprises d'entreprise (externalisation, transfert ou cessation d'activité, réduction d'effectif)
- Gestion des restructurations notamment dans le cadre de la prévention (conciliation, mandat ad hoc) et/ou de procédure collective (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire)
- Statut collectif / négociation collective /Relations avec les IRP
- Gestion des risques et défense des intérêts devant les autorités judiciaires et administratives
- Relations individuelles de travail (contrat de travail, inaptitude, harcèlement moral)

PARCOURS

- Collaboratrice au sein de Toison Villey Broud (2003 – 2011)

FORMATION

- DESS Contentieux des affaires (Université Paris X)
- Maîtrise de Droit Privé (Université Paris X)

LANGUES

Français / Anglais

AUTRES

- Intervenant au sein du DJCE de l'Université de Cergy-Pontoise
- Intervenante aux conférences d'Actualité Liaisons Sociales

PUBLICATIONS

- « La réforme du droit des obligations a-t-elle une influence sur le droit du travail ? », *Journal des sociétés*, septembre 2016
- « Dossier pratique : Comment gérer un dossier d'inaptitude », *Liaisons sociales quotidien*, 3 juillet 2015
- « La validité des lettres de licenciement au sein des SAS », *Semaine Juridique «Entreprise et affaires»*, 25 février 2010